

AVIS URBANISME

Le Collège communal de la commune de 4250 Geer fait savoir qu'a été introduite par
Monsieur et Madame HENROTTE et SUFFYS, rue de Boëlhe 11, 4250 Geer
une demande de

PERMIS D'URBANISME

ayant trait à un terrain sis **rue de Boëlhe 11**

cadastré **1 division, Section A, 157 Z**

Le projet consiste en **la transformation d'une habitation unifamiliale**

et présente les caractéristiques suivantes :

L'extension de l'habitation se réalise via la création d'un volume contemporain s'emboîtant dans la toiture existante.

Le projet est en dérogation aux prescriptions du lotissement pour les aspects suivants : le volume présente une toiture plate et des parements en bois (surface > 6m²).

Les réclamations et observations écrites sont à adresser au Collège communal du **01/06/2016 jusqu'au 16/06/2016**.

Les réclamations et observations orales peuvent être formulées le 16/06/2016 de 10h00 à 11h00, à l'Administration communale de Geer, rue de la Fontaine, 1 à 4250 Geer.

Le dossier peut être consulté à la même adresse de 08h30 à 11h30 du mardi au jeudi, de 15h00 à 19h00 les lundis sauf fériés.

Des explications techniques seront fournies le samedi 04/06/2016 de 8 heures à 10 heures à la même adresse.

GEER, le 30/05/2016.

Par le Collège,

La Directrice générale,
Sé) L. COLLIN

Le Bourgmestre,
Sé) M. DOMBRET

